



PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Moulins, le 25 novembre 2015

Circulaire n° 65/2015

Le Préfet de l'Allier

à

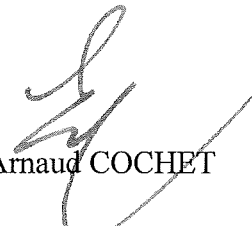
Mesdames et Messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication : Messieurs les sous-préfets
de MONTLUÇON et VICHY

Objet : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de la Tunisie

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale
d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc
et de la Tunisie, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs
françaises le samedi 5 décembre 2015.

Je vous remercie également de bien vouloir veiller à ce que l'état des
drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message du secrétaire d'Etat auprès du
ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.


Arnaud COCHET

**Journée nationale d'hommage aux morts pour la France
pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**

**Message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire
(5 décembre 2015)**

A l'automne 1955, il y a 60 ans, ce que l'histoire n'a pas encore retenu sous le nom de guerre d'Algérie a débuté depuis près d'une année et fait des milliers de victimes, françaises et algériennes.

Au même moment, la Tunisie et le Maroc s'acheminent vers leur indépendance – qu'ils obtiennent au cours du printemps 1956 – après avoir été le théâtre de combats qui comptent aussi leurs « morts pour la France ».

Près d'un million et demi de combattants, militaires de carrière, appelés et rappelés, membres des formations supplétives et assimilées ou membres des forces de l'ordre, ont servi la République en Afrique du Nord entre 1954 et 1962 avec courage, détermination, loyauté et sens du devoir.

Ce furent huit années meurtrières, durant lesquelles 23 000 combattants français et assimilés tombèrent pour la France.

Mais la guerre d'Algérie fut aussi celle des civils, victimes des affrontements et des massacres, des rapatriés et des harkis, victimes du déracinement.

Pour des centaines de milliers de femmes et d'hommes, l'année 1962 fut celle de l'abandon d'une terre qui les avait vus naître et qu'ils aimaient. Pour les harkis et leurs familles, ce fut aussi l'obligation de recommencer une nouvelle vie dans un pays qui ne les a pas toujours accueillis comme ses fils.

Depuis la fin de ces terribles événements, 53 années se sont écoulées. Aujourd'hui, en cette journée nationale, nous pensons à toutes les victimes : aux combattants tombés en Afrique du Nord, aux victimes civiles, aux disparus à qui un hommage spécifique a été rendu au cimetière du Père Lachaise le 31 octobre.

Tous ces morts et disparus ont rejoint la mémoire collective nationale. Le souvenir de leur sacrifice fonde aussi la mémoire partagée entre la France et l'Algérie.

Plus de 50 ans après, la mémoire doit exercer son rôle de rassembleur. Nous le devons aux « morts pour la France » et à leurs familles dont le souvenir doit être entretenu, mais aussi aux jeunes d'aujourd'hui et aux générations futures qui doivent aller de l'avant et regarder le futur sereinement.

Plus de 50 ans après, et au regard des épreuves terribles que notre pays traverse actuellement, la mémoire doit aussi nous inciter à être ambitieux pour dessiner un avenir fait de dialogue, de confiance et d'échanges fraternels entre les peuples.

